

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Loi fédérale sur le Service de renseignement civil (loi sur le renseignement, LFR)

Le projet de loi a pour but de créer une base légale formelle uniforme pour le Service de renseignement de la Confédération (SRC). L'actuelle subdivision en deux lois séparées doit être supprimée. Le projet prévoit notamment pour le SRC de nouvelles mesures de recherche d'informations (soumises à autorisation) et une nouvelle forme de traitement des données. Compte tenu de la situation actuelle de la menace, le SRC doit ainsi être en mesure de continuer à assurer avec efficacité son rôle d'organe de prévention de la Confédération pour la sécurité de la Suisse.

Date d'ouverture: 8 mars 2013

Date limite: 30 juin 2013

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Service de renseignement de la Confédération, Papiermühlestrasse 20, 3000 Berne

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:
www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html

26 mars 2013

Chancellerie fédérale